

**Les services de garde en Ontario :  
Un appel à la transformation, pas au bricolage**

**SCFP Ontario  
Réponse à la modernisation des services de garde en Ontario**



**Septembre 2012**



## Introduction

Le SCFP Ontario, une division du Syndicat canadien de la fonction publique, représente 230 000 travailleuses et travailleurs oeuvrant pour des municipalités, des services de santé, des commissions scolaires, des services sociaux et des établissements d'enseignement postsecondaire. Le SCFP s'intéresse de près à l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (AGJE) pour trois raisons principalement. Premièrement, nous représentons des éducatrices et éducateurs à la petite enfance dans différents milieux. Deuxièmement, les services de garde ont une incidence sur nos propres membres qui sont parents et grands-parents. Enfin, l'accès à un système universel, public et financé par l'État de services de garde de qualité et sans but lucratif est une question fondamentale de justice sociale. Le SCFP se bat depuis longtemps en collaboration avec ses partenaires du mouvement syndical et du milieu communautaire pour les services de garde. Du point de vue du SCFP, l'accès pour tous à des services éducatifs et de garde à l'enfance de qualité est dans notre meilleur intérêt à tous et à toutes.

C'est dans cette perspective que nous profitons de cette occasion pour répondre à l'invitation de la ministre de l'Éducation de réagir au document de travail *La modernisation des services de garde en Ontario*. Disons d'emblée que nous sommes d'accord avec certains éléments du document de travail, mais en désaccord avec d'autres. Globalement, nous sommes d'accord avec beaucoup d'assertions et de perceptions de portée générale contenues dans le document, mais nous trouvons que le document manque de solutions et que certaines des options proposées sont tronquées ou, de notre point de vue, impossible à appuyer. Par exemple, nous sommes d'accord avec l'assertion selon laquelle

*« ... l'apprentissage des jeunes enfants et les services de garde sont cruciaux pour l'avenir de l'Ontario. Les programmes de garde d'enfants de grande qualité permettent aux enfants de vivre des expériences d'apprentissage enrichissantes qui favoriseront leur bien-être futur. De plus, la solidité et la croissance de l'économie dépendent de la main-d'oeuvre qui, elle, a souvent recours aux services de garde pour aller travailler, aller à l'école ou participer à des programmes de formation et de perfectionnement professionnel... »*

Par contre, nous trouvons que les solutions ou les options proposées dans le document de travail ne permettront pas à l'Ontario de concrétiser cette vision.

Nous prenons acte de la mise en garde selon laquelle *« Il ne sera pas facile de consolider les services de garde dans un climat d'austérité budgétaire. Au cours des trois prochaines années, la modernisation prévue ne visera pas la création de nouvelles places... »* Nous tenons à rappeler au gouvernement de l'Ontario la preuve fondée sur des analyses économiques d'économistes de la trempe de Robert Fairholm et Pierre Fortin selon laquelle les services de garde à l'enfance sont un atout pour l'économie, et non un fardeau. Les recherches de M. Fairholm indiquent que pour chaque dollar investi dans des services de garde de qualité, l'Ontario obtient pour 2,42 \$ d'avantages à court et à long terme, notamment des avantages au chapitre de l'éducation ainsi que des revenus accrus, de l'emploi et d'une diminution des coûts sociaux. L'économiste montréalais Pierre Fortin a démontré la façon dont le programme public de services de garde du Québec se rentabilise amplement à même les impôts supplémentaires sur le revenu des mères et les taxes à la consommation. Il a calculé que le Québec récupérerait 1,05 \$ (et le gouvernement fédéral 0,44 \$ sur un dollar) pour chaque dollar investi par le Québec dans son réseau de services de garde. Ainsi, des dépenses publiques bien dirigées en matière de services de garde sont un investissement public. Elles font partie de la solution pour s'attaquer aux difficultés économiques de l'Ontario; elles ne font pas partie du problème.

Nous estimons que « climat d'austérité budgétaire » ou non, le gouvernement de l'Ontario sous-finance considérablement son réseau de services de garde réglementés à comparer aux autres provinces et territoires, et ce, que l'on se base sur des marges repères internationales ou nationales.

À l'échelle internationale, la marge repère pour déterminer un seuil minimum adéquat de dépenses publiques en éducation préscolaire et la garde d'enfants (maternelle et services de garde) est d'au moins 1 % du PIB pour les enfants âgés de zéro à cinq ans. En 2008, les dépenses du gouvernement ontarien pour la garde d'enfants régies ont été de 780,4 M\$<sup>1</sup> et de 1,16 milliard de dollars pour la maternelle, soit moins de 0,04 % du PIB provincial pour l'éducation préscolaire et les services de garde à l'enfance. Toujours en se basant sur la marge repère de 1 % du PIB, l'OCDE en 2006 et l'UNICEF en 2008 ont tous deux établi que le Canada, y compris l'Ontario, était un des pays membres de l'OCDE qui investissait le moins dans le domaine.

L'Ontario ne fait pas non plus bonne figure au chapitre des comparaisons interprovinciales. L'Ontario, qui a été dans le passé un chef de file au pays en matière de financement des services de garde, a pris du recul par rapport aux autres provinces. En 2008, les dépenses publiques étaient de 3 040 \$ par place réglementée, une baisse considérable par rapport à 3 664 \$ en 1995. Pendant ce temps, le Manitoba, la Saskatchewan, le Québec, Terre-Neuve et Labrador et le Yukon ont continué à dépenser plus par place réglementée que l'Ontario. En 2008, les dépenses de l'Ontario pour les services de garde réglementés par enfant âgé de zéro à douze ans ont été de 414 \$, une somme bien inférieure aux dépenses du Manitoba (606 \$/enfant), du Yukon (1 415 \$/enfant) et du Québec (1 694 \$).

Le budget alloué par l'Ontario aux services de garde réglementés au cours des deux dernières décennies indique que les dépenses provinciales, outre les fonds fédéraux destinés à ces services de 2003 et de 2008, sont demeurées sensiblement à même hauteur qu'en 1995<sup>2</sup>; les subventions salariales et les subventions pour les enfants à besoins particuliers ont été légèrement inférieures et les subventions pour frais de garde, quelque peu plus élevées.

Lorsque ces fonds sont ajustés en fonction de l'inflation, le portrait est différent, et ce, même en utilisant les chiffres d'avant la crise financière (et d'avant la mise en oeuvre de la maternelle à temps plein). En ajustant en fonction de l'inflation le budget de subventions de 305,4 M\$ de 1995, on obtient une valeur (en dollars 2009) de 422 138 932 \$, soit un montant considérablement plus élevé que le budget de subventions de 350,2 M\$ de 2009. En fait, il s'agit d'une diminution réelle des subventions pour frais de garde en dollars constants de 71 938 932 \$ (dollars constants). Par ailleurs, 195 M\$ ont été consentis à l'amélioration des salaires durant l'année financière 1994-1995. En ajustant ce montant en fonction de l'inflation, la valeur en dollars 2009 est de 254 453 924 \$. La chute à 171,3 M\$ (dollars constants) est considérable, une diminution du budget pour les subventions salariales de 83 153 924 \$.

Les dépenses pour les services de garde n'étaient pas une grande priorité pour le gouvernement de l'Ontario, et ce, même avant le climat actuel d'austérité financière. On peut en déduire que l'Ontario a grandement besoin d'un plan financier et d'un cadre stratégique intégré à long terme pour moderniser ses services de garde et répondre véritablement et efficacement aux besoins des familles du XXI<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>1</sup> De plus, 211 M\$ ont transité par les municipalités dans le cadre du Programme Bon départ, mais on ne sait pas comment cet argent a été utilisé. On présume que ces montants ont été couverts par les transferts fédéraux destinés aux programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants totalisant 234 M\$. Par contre, on ne sait pas non plus comment ils ont été dépensés.

<sup>2</sup> cf. Friendly, 2010

## Les enfants et les familles d'abord

Nous interprétons que l'assertion « les enfants et les familles d'abord » signifie, compte tenu de la situation actuelle, que le gouvernement ontarien doit agir beaucoup plus rapidement et avec plus de fermeté et qu'il doit adopter une approche plus cohérente que celle décrite dans le document de travail. Nous observons que les services de garde à l'enfance en Ontario vivent une crise comme jamais auparavant. Cette perspective serait unique si ce n'était de nombreux rapports et d'articles dans les médias témoignant du démantèlement accéléré et de la déstabilisation de l'offre déjà limitée de services de garde en Ontario.

### *Ce qui se passe sur le terrain*

Comme mentionné dans le mémoire 2012 du SCFP Ontario intitulé *Appel à l'aide des services de garde* :

*Les parents, le personnel des garderies, les fournisseurs de services et les jeunes enfants supportent le gros du fardeau des nombreuses pressions inhérentes au modèle ontarien de services de garde, un modèle désarticulé, sous-financé et fondé sur le libre marché, des pressions par ailleurs exacerbées par le passage à la maternelle à temps plein.*

L'absence d'un plan provincial rationnel pour développer, financer et gérer efficacement un véritable système de services de garde et la mise en oeuvre de la maternelle à temps plein ont tous deux eu d'importantes et de graves retombées immédiates sur le réseau:

- Des fermetures de garderies dans toute la province de sorte que les familles ont moins de choix, qu'il n'y a pas de services dans certains milieux et que la possibilité de planifier et d'adapter les services de garde pour répondre aux besoins des enfants âgés de zéro à trois ans n'existe plus;
- Les listes d'attente pour subventions sont si longues que beaucoup de familles risquent de ne jamais recevoir de subventions;
- Les hausses importantes de droits font en sorte que peu de parents ont les moyens de payer le plein montant;
- Les conseils d'administration et les municipalités n'ont pas les ressources suffisantes pour assurer la transition et intégrer les poupons et les bambins suivant le départ des quatre et cinq ans pour la maternelle à temps plein;
- Les salaires dans le secteur de l'éducation à la petite enfance sont trop bas pour attirer et retenir le personnel qualifié requis pour offrir des soins et un programme éducatif de qualité.

La situation des services de garde en Ontario ne s'améliore pas, elle empire. Depuis l'hiver dernier, le nombre de fermetures de garderies sans but lucratif (SBL) et municipales a augmenté et les listes d'attente pour des subventions se sont allongées à Windsor<sup>3</sup>, Kenora<sup>4</sup>, Peel<sup>5</sup>, Toronto<sup>6</sup>, Niagara<sup>7</sup>,

---

<sup>3</sup> La garderie des TCA à Windsor (dont le coût d'immobilisation a été financé par la Province dans les années 1990) ferme ses portes (la Ville de Windsor a fermé toutes ses garderies municipales l'an dernier);

<sup>4</sup> La Ville de Kenora s'apprête à fermer son unique garderie municipale;

<sup>5</sup> Le groupe de travail du gouvernement régional de Peel a recommandé de fermer la totalité des douze garderies administrées par la région; trois des garderies de Family Day Care Services ont fermé leurs portes.

<sup>6</sup> Une des quelques garderies francophones de Toronto fermera bientôt ses portes et trois garderies municipales ont été perdues. Il y a 23 000 noms sur la liste d'attente pour une subvention.

<sup>7</sup> À Niagara, la liste d'attente pour une subvention compte 300 noms.

Ottawa<sup>8</sup>, Hamilton<sup>9</sup>, et ailleurs. La fermeture de garderies publiques/municipales et de garderies SBL est un de trois changements structurels que vit le réseau des services de garde de l'Ontario en l'absence d'un plan d'action ou d'une politique provinciale et considérant les mesures insuffisantes pour aider à la transition et la diminution des ressources dans les milieux.

Ces changements structurels qui, soutenons-nous, risquent d'être inaltérables, comme cela a été le cas ailleurs, se traduisent par (i) des fermetures et une offre diminuée des meilleures options de garde en Ontario (ii) un accroissement disproportionné du secteur des garderies à but lucratif (BL) et des chaînes locales de garderies commerciales et (iii) l'arrivée pour la première fois en Ontario de grandes sociétés cotées en bourse de services de garde à croissance rapide.

Beaucoup de fermetures se sont produites dans le secteur des services de garde SBL et publics. Il s'agit de services qui ont été créés à l'aide de nombreuses ressources bénévoles, communautaires et publiques et d'une quantité importante de fonds publics. Nous soutenons que ces services de garde sont parmi les options de garde les plus « privilégiées » en Ontario; ils assurent un rôle de leadership et d'innovation dans le milieu et ils accueillent bien souvent les populations difficiles à servir et dont les besoins sont grands. De plus, comme la recherche l'indique, ces services de garde sont susceptibles d'être d'une qualité exceptionnelle et aussi d'être considérés comme les moins viables parce qu'ils fournissent des services et du soutien aux familles et aux enfants vulnérables. À titre d'exemple: Family Day Care Services, les garderies du gouvernement régional de Peel et les garderies municipales de Windsor.

Le secteur des garderies municipales a diminué relativement au nombre total de places et également en nombres réels au fil des ans. Selon le document d'information du ministère des Services sociaux et communautaires sur les services de garde *publié en* (1981), en 1980, les garderies municipales représentaient 21 % de toutes les places à temps complet (5 932 sur 28 607 places). En 1998, il y avait 18 143 places en garderies municipales, soit environ 10 % de toutes les places, mais en 2010 (avant la dernière vague de fermetures de garderies municipales), ce chiffre avait chuté à 10 230, soit environ 6 % de toutes les places.

Alors que le réseau des services de garde SBL croît généralement à un rythme de tortue et que le nombre de garderies publiques chute, les garderies BL, quant à elles, augmentent en nombre depuis 2004; elles comptaient 17 % des places en garderie en 2004, en 2010, c'était 25 %. Les chaînes de garderies commerciales prennent de l'expansion en Ontario; par exemple, certaines chaînes locales possèdent jusqu'à 27 établissements.

Le SCFP a indiqué au cours des dernières années que la croissance des garderies BL était une préoccupation majeure. À la lumière de nombreuses recherches reconnues et crédibles démontrant que la qualité et l'accessibilité des services offerts dans les garderies BL sont susceptibles d'être inférieures à la qualité et à l'accessibilité des services offerts dans les garderies publiques et SBL, cela doit aussi être une préoccupation du ministère de l'Éducation, responsable dorénavant des services de garde en tant qu'un volet de « l'éducation » au sens large.

Les services de garde en Ontario sont confrontés à une réalité toute nouvelle suivant l'arrivée en Ontario de grandes sociétés de services de garde à croissance rapide. Il s'agit d'un monde de

---

<sup>8</sup> À Ottawa, une des neuf garderies municipales est censée fermer ses portes et 8 000 noms sont inscrits sur la liste d'attente pour une subvention.

<sup>9</sup> À Hamilton, la liste d'attente pour une subvention compte 1 600 noms.

courtiers, d'entreprises immobilières et de sociétés cotées en bourse. C'est un monde pour lequel n'est pas préparé le milieu des services de garde SBL ni un gouvernement ontarien qui « place les enfants et les familles d'abord ». Le groupe Edleun de Calgary prend rapidement de l'expansion en Ontario, ayant acquis quatre nouvelles garderies à Ottawa en août dernier. L'approche commerciale d'Edleun, c'est-à-dire l'acquisition de garderies transigées sur les marchés (Toronto Venture Exchange) depuis 2010, lui a permis d'acquérir 50 garderies dans trois provinces. Pour une analyse plus complète, cf. le document du SCFP intitulé *La quête du profit dans les garderies au Canada: une affaire risquée pour les parents et le gouvernement*.

Un autre exemple est l'entreprise Kids and Company spécialisée dans la vente d'abonnements à des services de garde à d'importants employeurs « clients ». Kids and Company exploite maintenant 50 garderies au Canada, dont la moitié sont en Ontario. Ces garderies n'ont pas tendance à accueillir des familles à faible revenu.

### **Une vision à long terme pour la garde d'enfants**

Globalement, nous appuyons la vision à long terme exposée dans le document de travail du ministère. Ce qui cloche cependant, c'est que les paramètres décrits dans le document ne mènent pas à cette vision.

#### *Principes directeurs*

Le SCFP est d'accord qu'il est important de mettre de l'avant des « *principes [qui] orientent la vision à long terme pour les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants en Ontario* ». Nous croyons qu'une politique en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants doit s'appuyer sur des principes, des buts et des objectifs et qu'en ce sens il est important de bien les définir. Or, nous ne croyons pas que les « cinq grands principes » énoncés dans le document pourront orienter la vision à long terme.

Nous vous soumettons les principes suivants qui sous-tendent depuis de nombreuses années les revendications du SCFP en matière de services éducatifs et de garde à l'enfance:

1. Les services éducatifs et de garde à l'enfance doivent être universellement accessibles, c'est-à-dire accessibles, abordables, inclusifs et adaptés aux divers besoins des collectivités, des régions, des familles et de leurs enfants.
2. Les services éducatifs et de garde à l'enfance doivent être de grande qualité. Les employées devraient recevoir une rémunération qui correspond à la valeur de leur travail et avoir une formation de niveau postsecondaire en éducation à la petite enfance. Les services devraient être sans but lucratif ou publics. L'État devrait leur consentir un budget de fonctionnement, non pas des subventions ou des bons. Les installations et la philosophie éducative devraient renforcer le programme éducatif, tenir compte de l'horaire de travail des parents et des besoins de la famille et correspondre à la diversité du milieu.
3. Les services éducatifs et de garde à l'enfance devraient faire partie d'un système public et non pas être à la solde d'un marché qui dépend de fournisseurs privés pour créer des services au lieu d'avoir recours à une approche planifiée pour fournir et développer des services. Dépendre principalement des contributions parentales et investir dans des bons pour la garde d'enfants et des subventions pour frais de garde ne sont pas des moyens de se doter d'un système équitable, accessible, de bonne qualité et imputable face à l'utilisation de fonds publics. Les recherches dont on dispose démontrent que ni les entreprises à but lucratif ni les

approches commerciales vétustes en matière de prestation de services de garde ne produiront le système de qualité dont ont besoin les familles.

4. Il faut avoir accès à une gamme diversifiée de services et de politiques, c'est-à-dire à de véritables choix pour les familles, des choix qui répondent à leurs besoins et à ceux de leurs enfants et des collectivités (comme pouvoir fréquenter la garderie à temps partiel, avoir accès à des services de garde en milieu familial régis et bonifier les congés de maternité et parentaux). Il ne faut pas dépendre de services de garde « informels » (non réglementés), ni substituer l'information et les ressources sur les types de services disponibles dont ont besoin les parents pour prendre une décision éclairée lorsqu'ils choisissent un service de garde pour leurs enfants.

### **Mesures proposées pour le court et le moyen terme**

Le budget affecté aux services de garde en 2012 contenait effectivement des mesures pour atténuer quelque peu la crise actuelle au chapitre du financement des services de garde. Par contre, il est loin de contenir les sommes requises pour permettre aux partenaires communautaires de fournir des services abordables pour les familles et d'améliorer la qualité de ces services pour les enfants. Les partenaires communautaires sont disposés à transformer leurs services, mais pour ce faire ils ont besoin de l'aide du gouvernement.

L'entrée sur l'échiquier de grandes sociétés menace cette transformation. Nous demandons au gouvernement d'imposer un moratoire sur la délivrance de permis aux garderies commerciales. Durant cette période, on s'efforcera de renforcer les capacités des garderies publiques/municipales et sans but lucratif afin qu'elles puissent jouer un rôle déterminant dans le système moderne de services de garde dont veut se doter l'Ontario.

À court terme, nous avons besoin d'un fonds d'urgence substantiel afin de stabiliser les garderies publiques/municipales et SBL existantes. Le transfert de base aux municipalités et aux Premières nations doit être indexé à court terme, le temps de concevoir une formule de financement appropriée.

À moyen terme, pour développer un système moderne il faudra :

- assez de financement de fonctionnement pour (i) assurer l'abordabilité des services pour les parents (ii) pour améliorer les salaires et les conditions de travail des éducatrices/éducateurs à la petite enfance et des autres travailleuses et travailleurs (iii) pour abaisser les ratios éducatrice/enfants et (iv) pour améliorer la qualité des services en général;
- investir dans l'infrastructure matérielle et dans le système;
- du financement pour le soutien des enfants à besoins particuliers;
- des allocations qui tiennent compte des besoins propres aux Premières nations et aux collectivités nordiques;
- des investissements réguliers pour aider le personnel des services de garde à mettre en oeuvre un programme éducatif adapté aux besoins d'apprentissage des enfants âgés de zéro à douze ans;
- fournir du soutien concret aux employés des services de garde afin qu'ils puissent participer à des programmes de formation flexibles.

### **Formule de financement de fonctionnement:**

Pour bâtir un système de services éducatifs et de garde à l'enfance de grande qualité, diversifié, intégré et abordable, il est primordial de trouver la bonne formule de financement. Cela signifie que les gestionnaires de services municipaux doivent accorder suffisamment de fonds aux garderies pour leur permettre d'assumer les dépenses fixes comme le loyer, les services publics et l'entretien des installations, là où les édifices publics n'ont pas de locaux libres. La formule doit prévoir des fonds suffisants pour verser de bons salaires et avoir un nombre suffisant d'employés qualifiés basé sur la taille des groupes et un ratio éducatrice-enfants convenable. Il faut plus de financement pour adapter l'environnement, les services et les ratios à la présence d'enfants à besoins spéciaux.

Il faut allouer des fonds suffisants aux gestionnaires de services municipaux pour qu'ils puissent consentir un budget de base aux garderies publiques/municipales et SBL. Nous croyons que le système actuel de subventions est inéquitable, inefficace et dépassé.

À mesure que nous progressons vers un système qui, à long terme, ne comportera pas de droits d'accès, nous recommandons que la formule de financement intérimaire tienne compte d'une contribution parentale équivalente à 20 — 25 % du coût total du service. La formule doit également comprendre le financement nécessaire pour permettre aux éducatrices/éducateurs et au personnel de supervision et de direction de suivre du perfectionnement professionnel. Elle doit aussi prévoir les fonds supplémentaires requis pour fournir des services à tous les groupes d'âge et pour abaisser les ratios éducatrice-enfants pour améliorer la qualité.

### **Financement pour les dépenses d'immobilisation**

Nous sommes d'accord avec l'approche de l'école d'abord. Lorsque c'est possible, les conseils scolaires devraient travailler avec les municipalités et le milieu pour s'assurer de la primauté de cette approche. Par conséquent, il faudra accorder du financement pour rénover les garderies publiques/municipales et sans but lucratif existantes dans les écoles afin qu'elles puissent fournir des services à de jeunes enfants. Le SCFP continue d'appuyer la maternelle à temps plein et les programmes prolongés offerts par l'entremise des écoles.

L'approche de l'école d'abord étant la meilleure solution, il sera également important de fournir du financement pour les dépenses en capital aux garderies publiques/municipales et SBL qui doivent aménager dans des écoles lorsque c'est possible. On pourrait songer à des ententes provinciales-municipales et utiliser des édifices publics pour héberger gratuitement des garderies publiques/municipales et SBL. Le secteur public et SBL a besoin d'ententes stables et à long terme. Trop d'ententes existent actuellement qui exposent le secteur SBL à l'expulsion et la fermeture. Cela doit cesser. Une mesure pour protéger les locaux dans les écoles consisterait à imposer un moratoire aux fermetures d'école et à commencer à planifier en fonction de l'arrivée des services de garde dans les écoles.

### **Services de qualité**

Il faut que tous les enfants puissent fréquenter des services éducatifs et de garde à l'enfance de qualité et inclusifs. Pour ce faire, il faudra des ressources, de la formation et du soutien. Le rapport du Groupe d'étude sur la qualité et les ressources humaines « Investir dans des services de qualité » (2007) propose une feuille de route pour bâtir et soutenir des services inclusifs.

Nous appuyons l'adoption d'un programme éducatif obligatoire à l'échelle de la province. Nous voulons aussi du soutien pour les travailleuses/travailleurs du secteur afin qu'ils se perfectionnent et améliorent leurs titres de compétence et nous voulons des programmes de mentorat pour le personnel de direction et de supervision.

Nous croyons que les Critères de fonctionnement de Toronto sont un exemple pratique d'outil qui pourrait être analysé et adapté dans la perspective d'une application à l'échelle de la province. L'expérience d'un bon service de garde est bénéfique pour tous les enfants et les parents sont en droit de s'attendre à ce qu'une garderie réglementée offre un projet éducatif de qualité où les enfants s'amuse, échangent avec les autres, explorent et apprennent dans un environnement sûr et propice à leur développement.

La recherche établit une corrélation entre un service de garde de qualité et des employés bien rémunérés. Offrir de bons salaires est important pour attirer et retenir une main-d'œuvre compétente, informée et professionnelle. Le rapport *Investir dans des services de qualité* insiste sur la nécessité d'augmenter le financement des services de garde pour améliorer substantiellement les salaires et les avantages sociaux. Nous croyons que l'Ontario aurait avantage à créer un conseil sectoriel pour faire de la recherche et s'attaquer aux problèmes de ressources humaines dans ce secteur. Les syndicats, les organismes de défense et de promotion des services de garde et les représentants des employeurs (secteur public et SBL) peuvent collaborer au sein d'un conseil sectoriel pour faire de la recherche et formuler des recommandations au gouvernement entourant les problèmes de ressources humaines.

### **Cadre législatif et réglementaire et reddition de comptes**

Nous croyons qu'il existe des preuves solides pour soutenir notre position selon laquelle il vaut mieux appuyer un système de garde d'enfants sur un réseau de services de garde publics, sans but lucratif et réglementés. La discussion entourant les modifications à apporter à la réglementation doit viser l'amélioration d'indicateurs de qualité, comme la taille des groupes, le ratio éducatrice-enfants, la formation exigée, et d'indicateurs de qualité, lesquels comprennent des milieux d'apprentissage fondés sur le jeu. Promouvoir la croissance et le développement du système en favorisant l'expansion des services de garde en milieu familial n'est pas la voie à suivre.

Le document de travail fait référence à la délivrance de permis axé sur les risques et à une approche en matière de contrôle qui s'inscrit dans l'approche prônée dans l'initiative « L'Ontario propice aux affaires ». Nous craignons que le gouvernement ouvre ainsi le « marché des services de garde » à la privatisation et à une concurrence accrue de la part de grandes sociétés de services de garde cotées en bourse. Cette approche n'est pas bonne ni du point de vue de la reddition de comptes publique ni du point de vue des enfants et de leurs familles.

Il n'y a pas d'endroits au monde où les services de garde sont considérés comme des entreprises privées qui se démarquent en matière d'accès équitable ou de qualité de services. Les pays dont les services éducatifs et de garde à l'enfance sont accessibles et respectent des marges repères en matière de qualité sont des pays où les services de garde sont administrés et financés par l'État et sont fournis dans les secteurs publics et sans but lucratif.

## Conclusion

Nous espérons que les points de vue exprimés dans cette réponse seront pris alors que l'Ontario chemine dans l'élaboration de son système moderne de services éducatifs et de garde à l'enfance. Nous avons soumis un certain nombre d'idées qui, selon nous, sont cruciales pour bâtir un système moderne de programmes et de services continus qui seront bénéfiques pour les enfants et leurs familles aujourd'hui et pour l'avenir.

Nous espérons que le ministère de l'Éducation fournira aux divers acteurs d'autres occasions de réagir avant de fixer une fois pour toutes la trajectoire de la modernisation du système.

gb:/cope491